

Nouveau



Parcours sécurisé

Pré-admission en ligne

Suivi personnalisé

Une application pour renforcer la sécurité des circuits de prise en charge et améliorer l'accueil des patients.

Suite à sa prise de RDV pour une consultation ou une hospitalisation en ambulatoire, chaque patient reçoit par courrier les modalités de connexion à l'application **MyGHT** Limousin dans le mois qui précède sa venue.

Si le patient ne s'y oppose pas, il a 30 jours pour se connecter, compléter son dossier de pré-admission avec l'ensemble des pièces nécessaires (*pièce d'identité, attestation de droits...*) et remplir un questionnaire de santé.

Cette application permet d'anticiper les circuits patients, d'améliorer la coordination des différents professionnels en amont de la prise en charge et de prévoir la différenciation des parcours des patients.

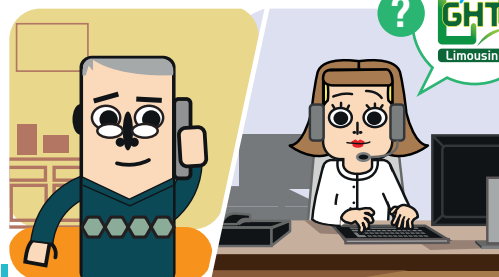
L'application permet ainsi au patient d'accéder directement aux services de soins sans passage par les admissions et de bénéficier d'une prise en charge adaptée à son état de santé ainsi que d'un suivi personnalisé.

Lors de la prise de RDV une information sur l'application **MyGHT** Limousin sera délivrée au patient par les secrétariats de chaque service.

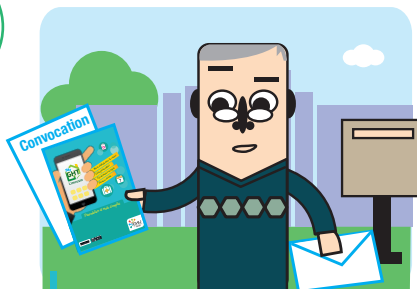
Des flyers d'information, des affiches et liens sur le site internet du CHU sont à la disposition des patients pour prendre connaissance de ce nouvel outil.



Comment ça marche ?



1 Le patient appelle pour prendre rendez-vous. La secrétaire propose l'application.



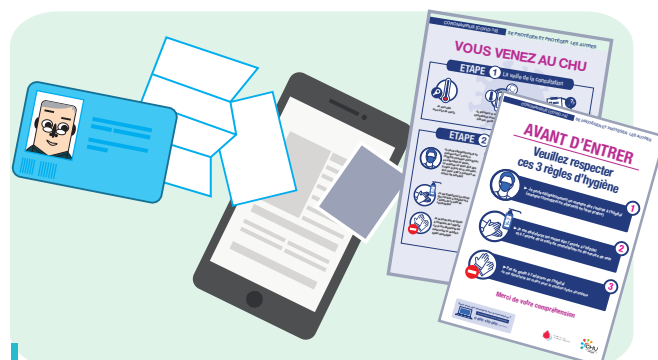
2 Si le patient ne s'oppose pas, il reçoit avec sa convocation une présentation de l'application.



3 Par mail, il reçoit ses informations de connexion sécurisée.

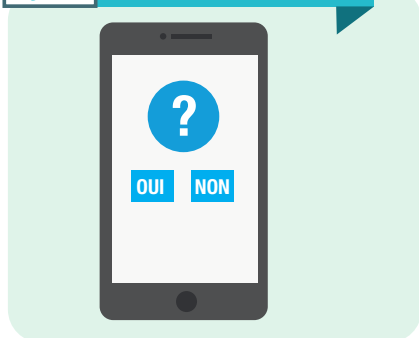


4 Il peut télécharger l'application et se connecter avec ses codes.

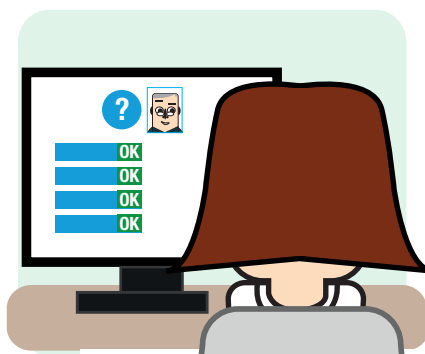


5 Grâce à l'application, le patient peut renseigner son dossier d'e-admission* et consulter de la documentation avant de se rendre à l'hôpital.

2 jours Avant le rendez-vous

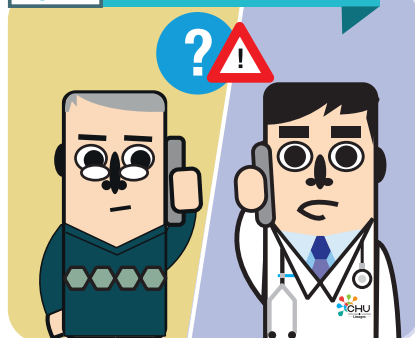


6 Afin de sécuriser son parcours, le patient doit renseigner un **questionnaire** de santé.

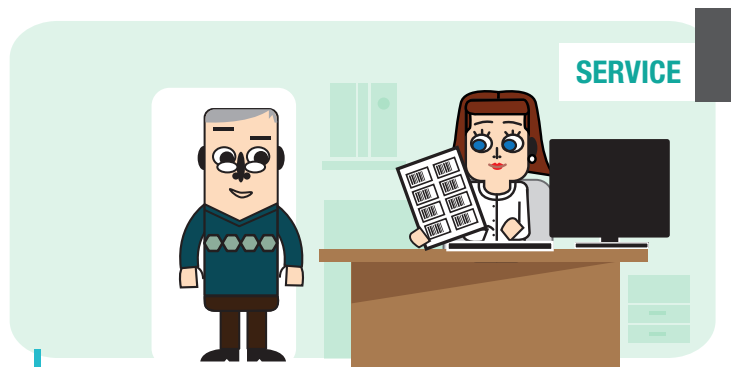


7 Le service vérifie les réponses au questionnaire.

1 jour Avant le rendez-vous



8 Le service appelle le patient s'il :
- présente des symptômes
- n'a pas répondu au questionnaire.



9 Le patient peut venir à son rendez-vous en sécurité, en accédant directement au service sans passer par les admissions.*

*En fonction du calendrier de déploiement des services en admission directe